

Province de Québec MRC de Beauce-Sartigan Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC CONCERNANT LES SÉANCES À HUIS CLOS DU CONSEIL MUNICIPAL ET SA DIFFUSION EN LIGNE

À partir du 6 octobre 2020, les séances du conseil municipal seront diffusées sur l'application Zoom et les séances se feront à huis clos.

La MRC de Beauce Sartigan est entrée en zone rouge depuis le 1^{er} octobre 2020 et les contacts entre les personnes doivent être réduits au minimum. Le public n'aura donc plus accès à la salle du conseil pendant les séances, mais elles seront diffusées en direct sur la plateforme Zoom et ce, pour une durée indéterminée.

Le lien pour accéder à la séance sera diffusé le soir de chaque séance à 19h30 sur la page Facebook de la municipalité ainsi que sur son site internet. Il sera également possible de revoir les séances à partir du lendemain sur le site internet de la municipalité.

Les personnes qui ne peuvent pas assister aux séances, mais qui aimeraient poser des questions peuvent le faire de plusieurs manières :

- 1. Déposer une lettre au bureau municipal ou l'envoyer pas la poste (216, route 271 Saint-Benoît-Labre (Qc) G0M 1P0)
- 2. Envoyer un courriel à dg@saintbenoitlabre.com
- 3. Par message Facebook à https://www.facebook.com/MunicipalitedeSaintBenoitLabre/

Donné à Saint-Benoît-Labre Ce 6e jour du mois d'octobre 2020.

Édith Ouirion

Directrice générale/Sec.-Trés.